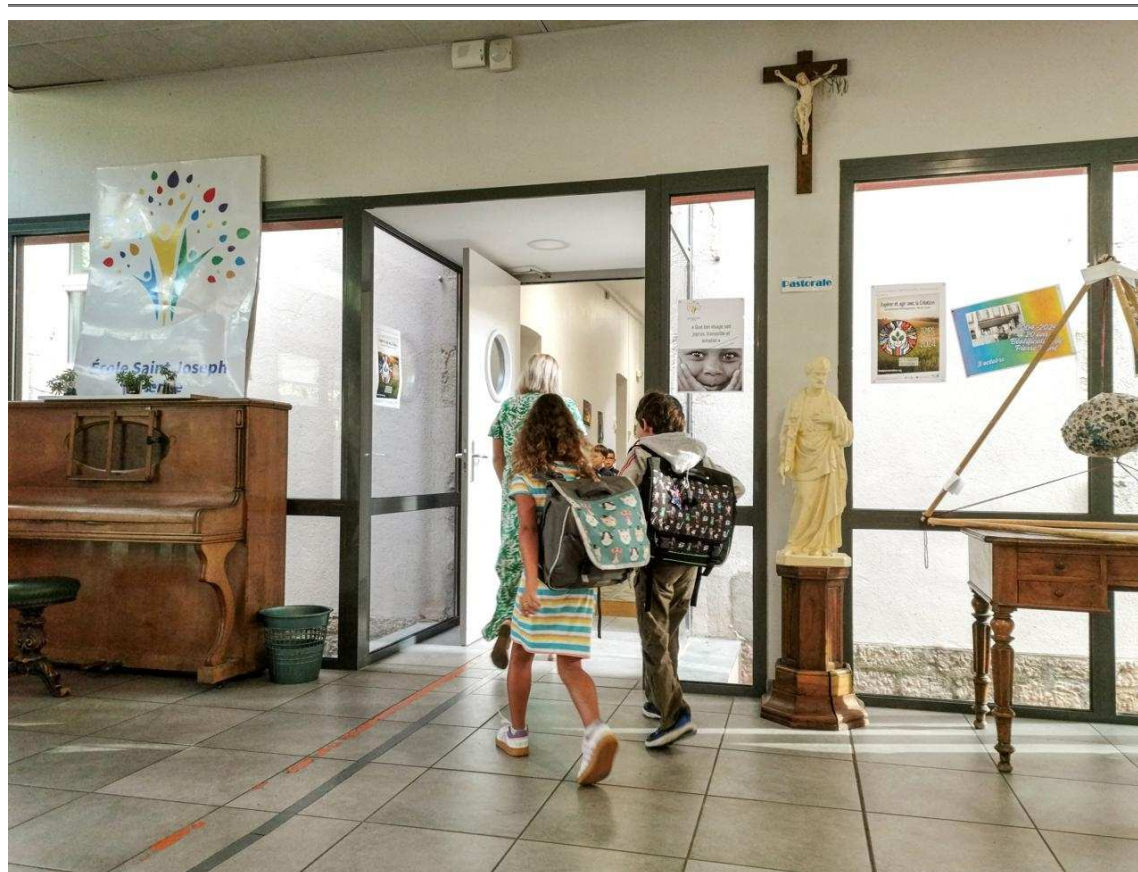


panorapresse.ouest-france.fr

Attaque informatique dans l'enseignement catholique : les données de 1,5 million de personnes exposées

3-4 minutes



Des élèves se dirigent vers leur classe dans une école primaire privée catholique à [Valence](#), dans le sud-est de la France, le 6 septembre 2024. | Photo : Nicolas Guyonnet/Hans Lucas via AFP

Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique a été victime d'une cyberattaque visant une application de gestion du premier degré le 21 mars 2026. Cette attaque a entraîné un accès non autorisé à des données administratives et personnelles de plus de 1,5 million d'élèves, familles et enseignants.

Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (Sgec) a annoncé avoir été la cible d'un piratage informatique touchant l'une de ses applications de gestion des établissements du premier degré le 21 mars 2026. Selon l'*Agence France-Presse*, cette attaque a exposé les données administratives d'environ 1,5 million de personnes, incluant élèves, familles et enseignants. Des mesures de sécurité ont été prises par les autorités éducatives et les équipes techniques afin d'en limiter les conséquences.

Lire aussi : [Écoles privées : l'instruction religieuse doit être facultative, rappelle un guide ministériel](#)

Une fuite massive de données personnelles

« **Cet incident, identifié rapidement, a entraîné un accès non autorisé aux données relatives à l'identification des utilisateurs de cette application et aux coordonnées des élèves, de leurs familles et des enseignants** », explique le Sgec. Les informations concernées incluent notamment noms, prénoms, adresses, courriels, numéros de téléphone et dates de naissance. Dans un courrier adressé aux parents, il est précisé que les données touchées peuvent comprendre : « **Les informations d'identification de votre enfant ainsi que vos coordonnées de contact.** » L'ampleur de la fuite est significative : « **1,5 million de personnes, soit les 800 000 élèves du premier degré, leurs familles, et 40 000 professeurs** », indique [Stéphane Gouraud](#), secrétaire général adjoint de l'Enseignement catholique à l'AFP.

Des mesures de sécurité renforcées

Face à cette situation, le Secrétariat général affirme avoir immédiatement déployé un protocole de réponse. « **Toutes les mesures nécessaires ont été prises sans délai pour sécuriser les systèmes** », incluant la sécurisation des accès, la suspension des services concernés et le signalement aux autorités compétentes, notamment le ministère de l'Éducation nationale. Guillaume Prévost, secrétaire général de l'enseignement catholique, confirme ces actions de sécurité dans le courrier destiné aux familles : « **Sécurisation des accès, suspension des services concernés, signalement aux autorités compétentes et démarches en cours auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).** » Des experts en cybersécurité ont été mobilisés pour analyser la situation, limiter les conséquences potentielles de cet incident et envisager les éventuels correctifs de sécurité.

Lire aussi : [Dans la Manche](#), le secrétaire général de l'enseignement catholique à l'écoute des problématiques des écoles rurales

Les autorités éducatives ont également lancé un appel à la vigilance auprès des familles et des personnels. Les parents sont invités à « **rester particulièrement vigilants face aux courriels, SMS ou appels se réclamant de l'établissement** » et à modifier leurs mots de passe.